LA DRÔME

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT



ladrome.fr

À LA UNE

La Drôme, terre de médecins

Un plan d'actions pour l'installation de nouveaux médecins dans la Drôme

Manon, interne en médecine générale à l'hôpital de Romans-sur-Isère.

– LA DRÔME –

LE DÉPARTEMENT

N° 35

Novembre • Décembre 2026

Éboulements : prévenir pour mieux sécuriser

Face aux risques d'éboulements rocheux, le Département agit toute l'année pour sécuriser les routes drômoises. Surveillance, prévention et interventions : 251 sites sont aujourd'hui suivis et priorisés.



Travaux de sécurisation sur la RD94

SURVEILLER POUR ANTICIPER

Falaises, gorges, cols ou routes de montagne font la richesse des paysages drômois, mais certains secteurs sont naturellement exposés aux chutes de blocs. Gel et dégel, fortes pluies, sécheresse ou érosion peuvent fragiliser les parois et provoquer des éboulements.
Pour anticiper ces phénomènes, les équipes du Département surveillent toute l'année les secteurs les plus sensibles. Patrouilles, inspections après les intempéries, expertises géotechniques et, si nécessaire, capteurs permettent de suivre en continu l'évolution des falaises.

RÉDUIRE LES RISQUES

Purges de blocs instables, pose de grillages, écrans pare-blocs, ancrages ou confortement des parois : différents travaux sont réalisés pour réduire les risques. Parmi les chantiers importants du moment, le Département intervient depuis le 7 octobre sur la RD94, à Saint-May, pour sécuriser la falaise dite de la Roche Pourrie. D'un montant de 2,5 millions d'euros, cette nouvelle phase de travaux fait suite à de nombreuses opérations menées depuis 2024 et vise à améliorer durablement la sécurité des usagers.
Lorsque la stabilité d'une falaise l'exige, une route peut aussi être temporairement fermée afin de permettre les inspections ou les travaux nécessaires.

Découvrez comment le Département intervient en scannant ce QR Code



Jean-Michel Avias
vice-président en charge de la sécurité, des infrastructures et des mobilités actives

« Sur les 4 205 km de routes départementales entretenues par le Département, 255 km sont exposés aux risques d'éboulements rocheux. Face à des phénomènes naturels qui s'intensifient avec le changement climatique, nous faisons le choix d'anticiper et d'agir. Chaque année, le Département mobilise près de 4 millions d'euros pour prévenir les éboulements et les glissements de terrain, sécuriser nos routes et protéger leurs usagers. »

Edito



Franck SOULIGNAC
Président du Conseil départemental de la Drôme

Santé : passer à la vitesse supérieure

Trouver un médecin traitant est devenu, pour beaucoup de Français, un véritable parcours du combattant. La Drôme n'échappe pas à cette réalité.

Face à cette situation, nous pourrions rester les bras croisés et considérer que la santé relève d'abord de la responsabilité de l'État. Mais cela n'est pas une réponse suffisante.

C'est pour cela que le Département agit.

Depuis 2017, nous accompagnons les communes qui créent des maisons de santé, nous aidons l'accueil des internes et les premières installations des jeunes médecins. Nous avons également ouvert un centre départemental de santé avec des médecins salariés du Département : 2 200 Drômois ont retrouvé un médecin traitant grâce à lui.

Avec notre nouveau Plan Santé voté le 12 octobre dernier, nous allons plus loin. La Drôme est ainsi le premier Département à proposer un coaching à l'installation des médecins, pour les aider dans leurs démarches administratives, la gestion de leur cabinet et la construction de leur projet professionnel. Ce plan comporte de nombreuses autres mesures à découvrir dans ce magazine pour que les jeunes médecins découvrent la Drôme, aient envie d'y venir, qu'ils puissent facilement s'y installer et, surtout, qu'ils aient envie d'y rester.

Se former, s'installer, exercer, transmettre : nous agissons à chaque étape du parcours des médecins avec comme objectif de leur offrir un cadre de travail agréable et facilité et un cadre de vie accueillant et de qualité. Avec une ambition très concrète : permettre à davantage de Drômois de se soigner près de chez eux.

→ Le chiffre

Retrouvez un aperçu des projets réalisés en scannant ce QR Code

25 M€

C'est le montant consacré chaque année par le Département pour accompagner les projets communaux et intercommunaux

ÉDITÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME 04 75 79 26 26
Directeur de publication **Franck Soulignac -** Rédaction en chef **William Rabain -** Rédaction **Marikel Testud** Photos **Claire Matras, Francis Rey, Cyril Crespeau, Tom Lans -** Mise en page **Magali Coupat -** Impression **Fot - Imprimeurs** Distribution **La Poste -** Tirage **288 260 exemplaires -** Dépôt légal à parution ISSN : 2552-1489

NUMÉRIQUE

Besoin d'un coup de pouce ?

Naviguer sur Internet, apprendre à faire des démarches en ligne, créer une adresse mail ou gérer ses mots de passe… Pour accompagner les Drômoises et les Drômois dans leurs usages numériques, le Département lance le dispositif « coup de pouce numérique ».

Destiné aux demandeurs d'emploi, allocataires du RSA ou de la CAF, seniors et jeunes adultes accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance, il donne accès à un accompagnement personnalisé pouvant aller jusqu'à cinq heures, proposé par les structures du réseau des Éclaireurs du Numérique partout sur le territoire.

Une initiative qui s'inscrit dans la feuille de route France Numérique Ensemble copilotée par le Département et la Préfecture de la Drôme, afin de favoriser un numérique plus accessible et renforcer l'autonomie de chacun.



Retrouvez les structures du réseau des Éclaireurs du Numérique sur **ladrome.fr** ou en scannant ce QR code





CULTURE

Un premier livre pour grandir

Depuis 2025, le Département de la Drôme mise sur les livres pour éveiller les tout-petits à la culture. Avec l'opération *Premières Pages*, plus de 1100 ouvrages ont déjà été distribués aux familles drômoises.

Donner le goût des livres dès les premiers mois : c'est tout l'objectif de l'opération *Premières Pages*, déployée dans la Drôme depuis 2025. Concrètement, elle permet d'offrir un album à chaque enfant drômois de moins d'un an, ainsi qu'aux enfants adoptés dans l'année, quel que soit leur âge.

Chaque année, trois albums sont proposés aux familles. Les bibliothécaires jeunesse du Département présélectionnent une vingtaine d'ouvrages avant que des professionnels de la petite enfance ne participent au choix final.

« *Avec Premières Pages, nous souhaitons donner aux enfants le goût du livre dès leurs premiers mois et permettre à toutes les familles d'accéder à la culture au plus près de chez elles. Cette opération s'inscrit pleinement dans les actions que mène le Département pour l'éveil culturel des tout-petits* », souligne Emmanuelle Anthoine, vice-présidente du Département en charge de la culture.

Les ouvrages, achetés par la Médiathèque départementale de Valence, sont ensuite répartis dans 127 points de retrait sur l'ensemble de la Drôme. Les familles peuvent ainsi récupérer leur livre à proximité de leur domicile.

Premières Pages complète les actions déjà menées par le Département en direction des 0-3 ans, parmi lesquelles Babil'en scène, qui propose des spectacles dans les bibliothèques rurales, et Des livres à soi, qui accompagne les familles dans la constitution d'une bibliothèque et fait du livre un support à la parentalité.



Pose des passerelles sur le site classé « Paysage remarquable » du Claps, à Luc-en-Diois.

TOURISME

Le Claps poursuit sa transformation

Depuis le 22 septembre dernier, deux nouvelles passerelles enjambent la Drôme, à Luc-en-Diois. Elles constituent une étape importante du réaménagement du Claps, destiné à offrir aux visiteurs un parcours plus agréable tout en préservant ce site emblématique du Diois.

Engagé depuis 2022 par le Département de la Drôme aux côtés de la commune de Luc-en-Diois, le réaménagement du Claps se poursuit. Longues de 11,2 et 17 mètres, les deux passerelles permettent de relier les deux rives de la Drôme sans emprunter le pont routier de la RD 93. Elles s'intègrent à un nouveau cheminement piéton au cœur du site et à une meilleure qualité d'accueil.

Avec ces nouveaux ouvrages, Franck Soulignac, président du Conseil départemental de la Drôme, voit le projet franchir une nouvelle étape. L'objectif, rappelle-t-il, *« est de permettre aux visiteurs de profiter davantage du paysage et des bords de Drôme dans un environnement plus apaisé »*. Les travaux, débutés en septembre 2025, prévoient également le déplacement du stationnement hors du cœur du Claps et de nouveaux cheminements destinés à limiter la présence de la voiture.

Une intervention artistique de la plasticienne Corène Caubel, intitulée « Lire la pierre », complétera le parcours. D'un montant global de 2,1 millions d'euros, l'opération s'inscrit dans le cadre de la démarche des Sublimes Routes du Vercors, portée par le Département, avec le concours financier de la commune de Luc-en-Diois, de la communauté de communes du Diois, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'État.

+ d'infos
Sur l'aménagement du Claps sur **ladrome.fr** ou en scannant ce QR Code

CULTURE

Le documentaire à l'affiche

En novembre, les médiathèques départementales participent au mois du film documentaire avec trois projections gratuites destinées aux adolescents et aux adultes.

Le 14 novembre à 15 h, la Médiathèque départementale de Nyons proposera la projection du documentaire « *Et si on levait les yeux ? Une classe face aux écrans* ». À travers l'expérience menée par un instituteur auprès de sa classe de CM2, le film questionne la place grandissante des écrans dans notre quotidien.

Le même jour à 16 h, à Crest, le documentaire « *¡ Cassandro el Exótico !* » plongera le public dans l'univers flamboyant de la lutte libre mexicaine. Enfin, le 28 novembre à 15 h, la médiathèque départementale de Die projettera le documentaire « *La Route* », consacré aux bouleversements provoqués par la construction d'une route dans une vallée isolée de l'Himalaya indien.



La Drôme, terre de médecins

Faire de la Drôme une terre où les médecins ont envie de venir, de s'installer et de rester. C'est toute l'ambition du nouveau plan santé du Département, qui agit à chaque étape pour accompagner les praticiens et rapprocher durablement les soins des Drômois.



Centre départemental de santé de Bourg-lès-Valence, créé par le Département.

Les actions engagées dans le premier plan santé départemental ont porté leurs fruits. Depuis 2019, 172 médecins généralistes se sont installés en Drôme. En 2026, le territoire affiche même un solde positif de 12 médecins, avec davantage d'installations que de départs, pour la première fois depuis plusieurs années.

Parallèlement, 500 internes ont été accueillis par près d'une centaine de médecins généralistes « maîtres de stage » et 25 praticiens ont bénéficié d'un soutien financier à leur installation. Le Département a également permis la création de 10 « maisons des internes », offrant aux étudiants en médecine la possibilité de bénéficier d'un logement en colocation à tarif avantageux durant leur stage.

FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

Le premier enjeu est immédiat : il s'agit de permettre à davantage de Drômois d'accéder à un médecin généraliste. Ouvert au printemps 2025 à Bourg-lès-Valence, le centre départemental de santé constitue l'une des réponses apportées par le Département. Fin 2026, il aura permis à 2 500 Drômois de retrouver un médecin traitant.

Avec son nouveau plan, le Département mise aussi sur l'arrivée des premiers docteurs juniors en novembre. Ces jeunes médecins en fin de formation exerceront en cabinet aux côtés d'un praticien pendant près d'une année. Pour faciliter leur accueil, le Département prévoit d'accompagner les médecins qui les reçoivent, notamment pour l'équipement du cabinet et leur formation comme maîtres de stage universitaires. L'objectif est double : multiplier les terrains de stage et augmenter le nombre de consultations accessibles aux habitants.

ATTIRER LES MÉDECINS

L'installation d'un médecin se prépare souvent bien avant l'ouverture d'un cabinet. C'est pourquoi le Département cherche à créer un lien avec les futurs médecins dès leurs années d'internat avec plusieurs dispositifs visant à faciliter leur quotidien et à leur donner envie de se projeter en Drôme. Une bourse de 3 000 € par semestre



Antoine, médecin généraliste à la maison de santé de Bourdeaux.

peut être ainsi attribuée, sous conditions, aux internes effectuant leur stage auprès d'un généraliste drômois. Ces derniers pourront également bénéficier d'une formation aux soins d'urgence, dispensée par le Service départemental d'incendie et de secours de la Drôme.

LEUR DONNER ENVIE DE RESTER

Attirer un médecin est une première étape. Encore faut-il lui donner les conditions pour rester. Le guichet unique Santé Drôme joue ici un rôle central : il rassemble les informations utiles à un projet d'installation et met les médecins en relation avec les partenaires du territoire. Le dispositif a d'ailleurs reçu le Grand Prix de la Santé 2026 lors des Assises nationales de l'accès aux soins.

À cela s'ajoutent une aide à la première installation pouvant atteindre 5 000 € pour l'achat de matériel médical, ainsi qu'un accompagnement personnalisé mêlant mise en réseau et parrainage. Un nouveau pack accueil, mis en place par l'Agence d'attractivité de la Drôme, complète ces dispositifs avec des informations pratiques, des services et des avantages pour découvrir le territoire. Un parcours de coaching personnalisé à l'installation, unique en France, viendra également renforcer cet accompagnement sur les aspects concrets de l'activité : gestion, finances, droit, ressources humaines ou qualité de vie au travail, avec l'appui des retours d'expérience de médecins généralistes drômois.

De la formation à l'exercice, le Département entend ainsi accompagner les médecins à chaque étape de leur parcours et favoriser leur installation durable en Drôme.

3 questions à...



LINDA HAJJARI-BASTOUILL
Vice-présidente déléguée à la Santé, l'accès aux soins, la présence médicale, l'enfance et la parentalité

POURQUOI UN NOUVEAU PLAN SANTÉ ?

Les résultats de notre plan précédent montrent que les actions engagées vont dans le bon sens, mais les difficultés d'accès aux soins restent fortes dans certains territoires. Nous devons donc poursuivre l'effort, avec une ambition claire : apporter des réponses concrètes aujourd'hui, tout en préparant durablement la présence médicale de demain.

POURQUOI LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE ?

La santé n'est pas une compétence obligatoire du Département. Mais elle est une priorité pour les Drômois. Nous avons donc choisi d'agir, pour faciliter l'accès aux soins et accompagner concrètement les professionnels de santé sur notre territoire.

COMMENT AGIR PARTOUT EN DRÔME ?

L'accès aux soins est un enjeu dans toute la Drôme, des villes aux territoires ruraux. Notre ambition est donc de mailler le territoire et de soutenir des solutions adaptées aux besoins de chaque bassin de vie, pour que tous les Drômois puissent en bénéficier.

Grand angle



Maison départementale des solidarités et de l'autonomie (MDSA).



À partir du 24 novembre, les Drômois pourront pousser la porte de la nouvelle Maison départementale des solidarités et de l'autonomie (MDSA), au 24 avenue de la Marne à Valence. Un lieu unique entièrement dédié aux solidarités.

Pensée pour simplifier le quotidien des habitants, cette nouvelle structure du Département réunit en un lieu commun la direction générale des Solidarités du Département, la Maison Départementale de l'Autonomie, 5 Centres médico-sociaux*, le service Protection Maternelle et Infantile du secteur et les services de protection de l'enfance ou encore le pôle logement. Près de 320 agents y travailleront, aux côtés de l'Agence régionale de santé, également installée sur le site.

« Nous avons voulu aller bien au-delà des normes réglementaires pour proposer un bâtiment réellement accessible à tous. Conçue avec le concours de personnes porteuses de handicap, la structure intègre des aménagements et une signalétique adaptée, un guidage audio, des espaces de repos et des ambiances apaisantes », souligne Françoise Chazal, vice-présidente chargée des solidarités humaines, des seniors, de l'autonomie et des handicaps.

« Construite dans le respect des normes environnementales, la structure privilégie ossatures bois, panneaux photovoltaïques et aménagements paysagers, dans la lignée des nouveaux bâtiments du Département » comme le précise Nathalie Zammit, vice-présidente chargée des bâtiments départementaux, de la construction publique et de la performance énergétique du bâti.

* Des antennes seront maintenues à Valensolles et Fontbarlettes et des visites à domicile continueront également d'être proposées selon les besoins.

L'INFOGRAPHIE DU MOIS

Viabilité hivernale : la Drôme mobilisée

Chaque hiver, de la mi-novembre à mi-mars et jusqu'à fin avril dans le Vercors, le Département déploie agents, engins et salage raisonné pour garder l'ensemble des routes drômoises accessibles et sûres lors des épisodes de verglas et de chutes de neige.

2,2 M€ **sont consacrés à la viabilité hivernale**
chaque année (hors renouvellement des véhicules)

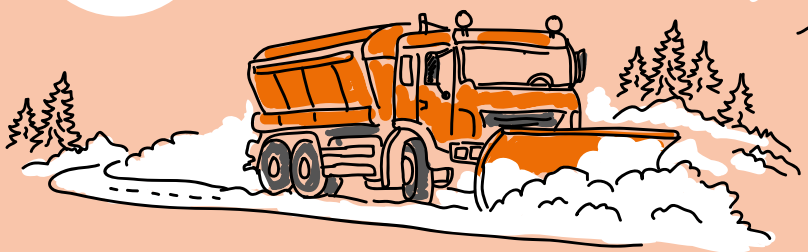
SURVEILLANCE ET INTERVENTION SUR LES
4 205 km
de routes départementales

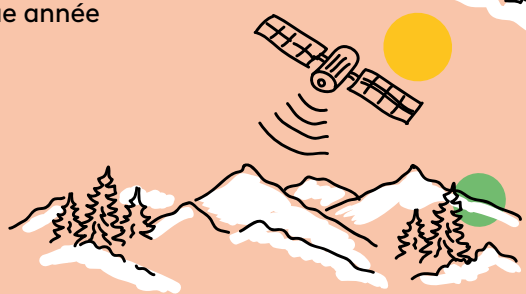
34 CENTRES D'EXPLOITATION **répartis sur tout le territoire**



350 **agents mobilisables selon la météo**
et 10 saisonniers recrutés en renfort chaque année

+ 90 ENGINS DE SERVICE HIVERNAL **prêts à intervenir**





L'innovation au service de la viabilité hivernale

Salage automatique
avec des saleuses intelligentes





Une supervision par satellite
destinée à assurer la sécurité des personnels développée spécifiquement pour la Drôme



NEIGE OU VERGLAS
ANTICIPEZ votre trajet **ADAPTEZ** votre conduite

Avant de prendre la route, consultez la météo et l'état du trafic sur **inforoutes.ladrome.fr** ou en scannant ce QR Code

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE « LA DRÔME PLUS FORTE ENSEMBLE »

Franck SOULIGNAC • Françoise CHAZAL • Jacques LADEGAILLERIE • Nathalie ZAMMIT • Eric PHÉLIPPEAU • Véronique PUGEAT • Jean-Michel AVIAS
Corinne MOULIN • Alban PANO • Emmanuelle ANTHOINE • Laurent MONNET • Linda HAJJARI-BASTOUILL • André GILLES • David BOUVIER
Marie FERNANDEZ • Emeline MÉHUKAJ • Vincent RASCLE • Marielle FIGUET • Fabrice LARUE • Michel BRUNET • Agnès JAUBERT • Fabien LIMONTA
Marie-Pierre MOUTON • Aurélie ALLÈON • Aurélien ESPRIT • Nathalie ILIOZER • Geneviève GIRARD • Christian MORIN

UN AN DE PRÉSIDENCE, ONZE ANS D'ACTION DÉPARTEMENTALE

En novembre 2025, Franck Soulignac était élu président du Conseil départemental. Un an plus tard, les dossiers avancent et de nouveaux projets prennent forme : un grand plan Santé pour accueillir davantage de médecins dans la Drôme, un programme « fraîcheur » dans tous les collèges pour les adapter aux fortes chaleurs plus précoces et plus longues, vers une alimentation 100 % française dans les assiettes de nos collégiens, ouverture de la déviation de Suze-la-Rousse et de l'échangeur RN7/RD119 de la route de Montélier, rénovation du pont d'Eymeux et du pont du Tram entre St-Jean-en-Royans et St-Laurent-en-Royans, requalification du site du CLAPS dans le Diois, début des travaux de réhabilitation du collège Monod à Montélimar, ouverture de la grande maison des solidarités pour mieux accueillir les personnes âgées et handicapées, un plan de soutien pour le Diois à la suite des incendies de l'été dernier… Impossible de tout citer mais autant de sujets qui touchent directement à la vie quotidienne des Drômois.
Cette première année s'inscrit dans une histoire plus longue. Depuis onze ans, le Département poursuit le même cap : améliorer le quotidien et le cadre de vie des Drômois, en aidant les communes, en faisant vivre nos collèges, en soutenant les familles, les personnes âgées, les personnes handicapées, en accompagnant les agriculteurs, en entretenant les routes et en valorisant les atouts de notre Département.
Avec Franck Soulignac, nous poursuivons le travail engagé sous la présidence de Marie-Pierre Mouton et la mise en œuvre du programme sur lequel nous avons été élus en 2021.

LA DRÔME EN COMMUN

Pierre JOUVET, Président du groupe **« La Drôme en commun »**
Patricia BOIDIN • Pascale ROCHAS • Pierre COMBES • Muriel PARET • Daniel GILLES

LA SÉCURITÉ CIVILE : UN MODÈLE À PRÉSERVER !

Cet été, la Drôme a été touchée par des incendies dans le Diois et récemment dans la Gervanne. Nous souhaitons saluer l'engagement des sapeurs-pompiers, des habitants, des agriculteurs, des communes, et remercier toutes celles et ceux qui se sont mobilisés sans relâche.
A l'État désormais de ne pas faillir en engageant une refondation du financement des SDIS, qui ne peut plus reposer quasi exclusivement sur les collectivités, dont les finances sont déjà mises à mal.
Nous avons ainsi voté le vœu présenté lors de la dernière séance publique et nous serons extrêmement vigilants sur les crédits qui seront votés lors du budget au Parlement afin de garantir des ressources pérennes aux SDIS.

UNIS POUR LA DRÔME

Bernard BUIS • Martine CHARMET • Pierre PIENIEK • Anna PLACE

INCENDIE DU DIOIS

Face à l'importante mobilisation qui a accompagné les incendies du Diois, nous voulons adresser un immense merci à nos sapeurs-pompiers, aux agriculteurs, aux entreprises, aux bénévoles, aux élus locaux et à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour protéger nos populations.
Cette solidarité exemplaire nous rappelle combien notre territoire sait se rassembler dans les moments difficiles.
Nous serons vigilants pour que les promesses soient tenues et que chacun soit indemnisé des frais engagés.



Les Noëls féeriques
des châteaux de la Drôme

Photo Guillaume Thevenet

Trois parcours de visite enchanteurs
Des animations pour toute la famille

LA DRÔME
LE DÉPARTEMENT

+ d'infos sur
chateaux-ladrome.fr